



Paris le 7 avril 2014

L'Union Bancaire Francophone appelle au développement de partenariats publics privés pour l'éducation financière dans le monde francophone

L'éducation financière est le thème de la conférence internationale de l'Union Bancaire Francophone (UBF)¹, qui fédère 20 associations et fédérations bancaires du monde francophone, qui s'est tenue le 4 avril 2014 à Bruxelles en présence de nombreuses personnalités, dont M. Koen Geens, Ministre des Finances, et M. Rudi Vervoort, Ministre-Président de la Région de Bruxelles Capitale.

L'éducation financière est essentielle pour l'intégration de chacun dans la société

L'éducation financière – dont bancaire et budgétaire – est essentielle pour l'intégration des citoyens dans la société. Or, de nombreux utilisateurs des services financiers n'ont pas les compétences minimales nécessaires, et certains publics n'ont pas un accès facile aux services bancaires de base. Selon les études du G20, de l'OCDE et de la Banque Mondiale, l'articulation entre le monde de l'éducation, la société civile et le milieu professionnel bancaire et financier est une donnée clé de réussite en matière d'éducation financière.

Promouvoir l'éducation financière

C'est pourquoi l'UBF appelle au développement de partenariats entre acteurs publics et privés pour promouvoir l'éducation financière dans tous ses pays membres. Les recommandations qui ont été produites lors de la conférence du 4 avril ont vocation à soutenir l'effort déjà largement engagé en matière d'éducation financière, notamment envers les jeunes, les populations fragiles et aussi les entrepreneurs des TPE et des PME.

¹ Créée en 2013, l'UBF regroupe les Associations bancaires d'Algérie, Belgique, Bénin, Canada, Cameroun, RD Congo, Côte d'Ivoire, France, Liban, Luxembourg, Maroc, Maurice, Mauritanie, Monaco, Suisse, Tunisie, ainsi que la Fédération des associations bancaires de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), l'Union des Banques Arabes, la Fédération des Associations Bancaires d'Afrique Centrale, et l'Union des Banques Maghrébines. L'Organisation Internationale de la Francophonie et l'UEMOA sont membres observateurs de l'UBF. Le Secrétariat Général est assuré par la Fédération bancaire française.



Un effort qui pourrait se traduire par :

- La mise en place dans chaque pays de stratégies nationales, régionales et locales pour l'éducation financière ;
- L'intégration de l'éducation financière dans les programmes scolaires et dans les travaux hors écoles ;
- Le développement de partenariats spécifiques entre le public et le privé.

De son côté, l'UBF s'engage notamment à :

- Mettre à disposition les contenus francophones développés par ses membres en matière d'éducation financière ;
- Mobiliser son réseau pour la construction de partenariats innovants dans ce domaine ;
- Promouvoir la mise en relation de ses membres avec les principales institutions impliquées présentes sur leur territoire.

Enfin, l'UBF construira un système de suivi des avancées de ses membres en matière d'éducation financière, et en rendra compte tous les deux ans, à l'occasion de chacune de ses conférences.

L'UBF souhaite ainsi souligner l'importance de l'éducation financière, qui devrait être un des domaines retenus dans la future Stratégie économique de la Francophonie qui sera adoptée par les chefs d'Etat et de gouvernements à Dakar les 29 et 30 novembre 2014.

Contacts presse :

Fédération bancaire française

Colette Cova – tél. : + 33 (0)1 48 00 50 07 – mèl : ccova@fbf.fr
Zoé Boissel – tél. : + 33 (0)1 48 00 50 08 – mèl : zboissel@fbf.fr
www.fbf.fr

Febelfin

Porte-parole de Febelfin – tél. : 02 507 68 31
www.febelfin.be